

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET - 31 DECEMBRE 2007

Entités des NU chargées de la mise en œuvre : UNIFEM		Domaine Prioritaire : Paix et Gouvernance/ Promotion des Droits de la Femme	
Ministère de tutelle : Ministère de la Solidarité Nationale, du Rapatriement, de la Reconstruction Nationale, des Droits de la de la Personne Humaine et du Genre			
Numéro du Projet : PBF/BDI/A-3	Titre du projet : Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction communautaire		
Couverture géographique	Bujumbura Mairie, Bujumbura rural, Bubanza et Cibitoke		
Budget approuvé	3,000,000 \$ US		
Date d'approbation/NY	19/06/2007		
Date de démarrage	18-09-2007	Date prévue pour la clôture du projet	18-9-2008
Retard éventuel (mois)		Commentaires	Pas de retard

Réalizations quantitatives par rapport aux objectifs et aux résultats

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Résultat 1 : Les capacités des femmes les plus vulnérables renforcées pour améliorer leurs conditions d'existence	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer des besoins spécifiques des femmes vulnérables et leur apporter une assistance directe ; • Faciliter le groupement et la réintégration socioéconomique des femmes vulnérables en associations ; • Organiser des formations des associations et groupements en technique d'élaboration et gestion des micro projets ainsi qu'en techniques et technologie adaptés aux activités économiques à entreprendre ; • Appuyer 64 associations et groupements des femmes et promouvoir l'utilisation des fours améliorés dans le milieu rural ; 	<ul style="list-style-type: none"> • sélection des partenaires de mise en œuvre du projet déjà faite; • 4 projets de renforcement de la sécurité économique des femmes vulnérables présentés dont 3 déjà approuvés ; • Approche méthodologique à entreprendre avec les Institutions de micro finance adopté et contrats signés ; • Méthodologie de travail pour promouvoir l'utilisation des foyers améliorés convenue avec le Ministère de l'environnement.
Résultat 2 : Les initiatives des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés sont redynamisées	<ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser les comités des femmes pour la paix à tous les niveaux à travers les consultations communautaires (provinciales, communale et collinaires) ; • Appuyer l'organisation d'une campagne de rapprochement communautaire et la réintégration sociale des familles des rapatriées, des déplacées et des ex-combattants au sein des communautés ; • Organiser des sessions de formation en genre et leadership, médiation et résolution pacifique des conflits et faciliter la coordination des associations et groupements de femmes pour la consolidation de la paix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des ateliers d'information, d'analyse et de réflexion, une campagne de mobilisation ainsi qu'un forum – media à l'intention des partenaires ; • Forte sensibilisation sur la Résolution 1325 (2 ateliers de formation et des milliers d'exemplaires de la résolution distribués) ; • Mise en place d'un cadre de concertation sur la consolidation de la paix regroupant 37 organisations féminines ; • Production d'émissions sur le rôle et la place de la femme dans la consolidation de la paix et le renforcement de la sécurité
Résultats 3 : Protection des femmes contre les violences basées sur le genre améliorée.	<ul style="list-style-type: none"> • Mener une étude de l'ampleur du phénomène de violences faites aux femmes en période de conflit et post conflit et appuyer le système de collecte de données sur les violences faites aux femmes pour le suivi/évaluation de l'ampleur dans la zone du projet; • Organiser des campagnes de sensibilisation et sessions 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts préliminaires d'explication de l'importance de la mise en place des unités genre au sein des postes de police faits ; • Contrat de partenariat signé avec la Police pour la mise en place

	<p>de formation à l'endroit des associations et des communautés dans la lutte contre les violences faites aux femmes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des formations à l'intention des corps en tenue, du personnel de santé, des magistrats, des éducateurs, assistants psycho sociaux, des autorités locales sur leur rôle dans la lutte contre les violences faites aux femmes ; • Mettre en place des unités genre au sein des postes de polices et appuyer leur fonctionnement ainsi que celui des espaces réservés aux femmes et mineures dans les tribunaux de résidence pour l'analyse et le suivi des dossiers se rapportant aux violences faites aux femmes ; • Renforcer les capacités des structures de prise en charge intégrée des victimes des violences ; • Mener un plaidoyer et une sensibilisation à l'intention du parlement, du gouvernement et du système judiciaire pour l'élaboration d'une loi portant prévention, protection des victimes et répression des violences basées sur le genre ; • Faciliter la coordination des interventions dans la lutte contre les violences basées sur le genre et renforcer les capacités des structures de prise en charge intégrée des victimes des violences ; • Mener un plaidoyer et une sensibilisation à l'intention du parlement, du gouvernement et du système judiciaire pour l'élaboration d'une loi portant prévention, protection des victimes et répression des violences basées sur le genre ; 	<p>des Unités Genre au sein de la Police ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fichier des intervenants en matière de VBG disponible et cadre de coordination et d'échange d'information instauré ; • Un outil de collecte des données sur les violences basées sur le genre en cours d'élaboration et des réunions régulières sont organisées. • Forte campagne de sensibilisation et de mobilisation à travers tout le pays. à l'occasion des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes.
<p>Taux d'exécution budgétaire: 23.32%</p>		

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats

<p>Le projet avance normalement sans contraintes majeures. Les bénéficiaires du projet sont sensibilisées et les partenaires dans la mise en œuvre sont identifiées au cours d'un processus transparent et les premiers contrats de partenariat sont déjà signés.</p>
